

## LA PROMOTION DE LA LIBRE ENTREPRISE

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, le gouvernement a réussi à couler nos relations avec les États-Unis tout comme il a réussi à mettre des centaines de milliers de Canadiens dans une situation désespérée. La semaine dernière, dans une allocution qu'il a prononcée à Toronto à l'occasion d'un dîner à \$175 le couvert, le premier ministre a déclaré que les libéraux considèrent «l'entreprise privée comme un magnifique instrument générateur de prospérité et de débouchés». Le premier ministre est-il un partisan caché de la libre entreprise? Ou souffre-t-il de transvestisme économique? Le ministre est-il lui aussi un travesti économique? Va-t-il abandonner les mesures qu'il préconisait jusqu'à maintenant pour faire l'apologie de la libre entreprise et du secteur privé en tant que générateur de prospérité et de débouchés? Va-t-il donner à la Chambre l'assurance que les sociétés de la Couronne vont cesser leurs prises de contrôle et qu'il va laisser tomber les mesures anti secteur privé qu'il tenaient toutes prêtes il y a à peine quelques mois?

● (1420)

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, les mesures que nous mettons au point et que nous préconisons en tant que gouvernement sont celles qui ont reçu l'appui des Canadiens lors des dernières élections car ils nous ont donné un mandat majoritaire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Gray:** Nous avons dit dès le début, madame le Président, que nous croyons que les Canadiens veulent que le gouvernement joue un rôle actif et appuie la capacité d'innovation et l'esprit d'entreprise du secteur privé. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous allons continuer de faire.

\* \* \*

## LES PIPE-LINES

LE GAZODUC DE L'ALASKA—L'ADOPTION DU PROJET DE LOI PAR LES ÉTATS-UNIS

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), et a trait aux relations canado-américaines. Le gazoduc de la route de l'Alaska pourrait en effet subir le contrecoup du piètre état dans lequel sont tombées nos relations avec les États-Unis à cause du Programme énergétique national. Le ministre le sait, le projet de loi que le gouvernement américain se doit d'adopter pour lancer le projet est mal accueilli par les membres du Congrès et par les sénateurs américains qu'exaspèrent ou rendent furieux à notre égard certains des aspects les plus maladroits du PEN.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles démarches le ministre entreprend ou songe à entreprendre pour favoriser l'adoption de ce projet de loi qui permettra de mettre en œuvre ce projet évalué à quelque 30 milliards de dollars et susceptible de créer des milliers d'emplois pour l'économie canadienne?

## Questions orales

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je tiens tout d'abord à féliciter le député qui a été choisi porte-parole de l'opposition en matière d'énergie. Il est le troisième que se donne l'opposition conservatrice en l'espace d'une année. Je lui souhaite de demeurer longtemps dans ses fonctions.

Quant à sa question, je rappellerai à mon honorable ami que ce projet de gazoduc sert en fait les intérêts des États-Unis. Nous avons adopté la mesure législative pertinente et pris les mesures nécessaires pour assurer la réalisation de ce projet, compte tenu des vives instances que nous ont faites les Américains qui estiment ce projet dans leur intérêt. Je ne pense pas, contrairement à mon ami, que le Congrès des États-Unis ou les Américains dans leur ensemble décident de se couper l'herbe sous le pied, selon l'expression de notre ambassadeur, en boudant les bills que le président a demandé au Congrès d'étudier et d'adopter.

## LES PLANS D'URGENCE

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Je tiens à rappeler au ministre qu'en décembre 1979 lorsqu'il était le critique de l'opposition en matière d'énergie, il estimait absolument essentiel d'obtenir, sur tous les plans, des garanties absolues à l'égard du gazoduc de l'Alaska avant de construire le premier tronçon canadien. Après avoir demandé ces garanties absolues en juillet 1980, le ministre s'est contenté des garanties plutôt minces offertes par le président Carter. Apparemment, il se contente maintenant de croiser les doigts en espérant que tout ira pour le mieux.

Comme nous pouvons lire tous les jours dans les journaux américains que les membres du Congrès, les sénateurs et les fonctionnaires n'exercent aucune pression et que sans ces pressions, la loi ne sera pas adoptée, le ministre peut-il nous dire comment il peut se montrer aussi optimiste et quels plans il a prévus au cas où ce projet de pipe-line tomberait à l'eau comme cela paraît très probable?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, depuis un an et demi, mes honorables amis d'en face ne cessent de jouer les prophètes de malheur. Chaque fois, leurs prédictions se sont avérées fausses. Je rappellerai à mon cher collègue que le Congrès des États-Unis a adopté en 1980 une résolution stipulant que le gazoduc de l'Alaska était essentiel pour assurer l'avenir énergétique du pays et que le Congrès appuyait entièrement ce projet afin que le pipe-line soit construit et achevé rapidement, d'ici la fin de 1985.

● (1425)

Nous avons reçu une lettre du président des États-Unis de l'époque, datée du 17 juillet 1980, confirmant la résolution adoptée à l'unanimité par le Congrès. Je crois que le Congrès, le président et les fonctionnaires américains vont tenir parole. Le projet de loi présenté au Congrès prouve bien, je pense, que les États-Unis tiennent à la réalisation de ce projet.